



Buts de l'unité d'enseignement :

## **Techniques de base de la photographie**

### **Conditions d'admission**

- Avoir 16 ans ou être âgé d'au moins 15 ans et avoir suivi 2 années dans l'enseignement secondaire de plein exercice;
- Être porteur du certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI ou C2D) ;
- OU réussir un test d'admission.

L'utilisation de **l'ordinateur** est pratiquement constante donc il est préférable d'avoir des bases en informatique (copier/coller, renommer un fichier etc.). Il est d'ailleurs recommandé d'en posséder un à la maison pour s'exercer entre les cours.

### **Finalités particulières de l'unité d'enseignement**

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- d'appréhender le vocabulaire technique de base et le fonctionnement de l'appareil photographique ;
- de réaliser des prises de vues en mode numérique en exploitant les ressources du matériel de prises de vues et en tenant compte des contraintes spécifiques.

### **Titre délivré**

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement " Techniques de base de la photographie ".